



Encore un mauvais coup contre les retraité.es

Le gouvernement avait le projet de désindexer les pensions sur les 6 premiers mois de 2025 pour économiser 4 milliards d'€ sur le dos des retraité.es.

Devant les protestations unanimes le pouvoir opère un recul stratégique en essayant de diviser entre « petites pensions » et « retraité.es aisés »

- Seules les pensions inférieures au SMIC seraient indexées sur l'inflation (en deux temps : 1/1/2025, puis 1/7/2025)
- Les autres (plus de 9 millions de retraité.es) verraienr leur pension indexée sur la moitié de l'inflation, soit 0,9 %.

Pour une pension de 1700€ cela correspond à une augmentation mensuelle de 15,3 €.

- Tous auraient une perte de pouvoir d'achat en 2025, perte qui serait prolongée les années suivantes.

Les économies ainsi réalisées sur notre dos s'élèveraient à plus de 3,4 milliards d'€.

Les retraité.es ne demandent pas l'aumône mais l'application de la loi qui impose que les pensions soient indexées sur l'inflation.

Ils rappellent que la pension est un salaire continué et non pas une allocation sociale, variable d'ajustement des politiques budgétaires.

Ces mesures sont d'autant plus injustes que dans le même temps le gouvernement, envisage plusieurs pistes visant à remettre en cause l'accès aux soins, en particulier des plus fragiles et des plus âgés : remise en cause de la prise en charge des ALD, augmentation des franchises, augmentation du « ticket modérateur », augmentation des cotisations des complémentaires santé, particulièrement élevées pour les retraité.es.

Ces mesures sont d'autant plus inacceptables que ce même gouvernement tergiverse pour augmenter l'imposition des profits des grandes entreprises comme celle des plus grosses fortunes. Il se refuse toujours à revenir sur les exonérations de cotisations sociales patronales qui coûtent chaque année plus de 70 milliards à la Sécurité sociale.

Le groupe des 5 en Seine et Marne appelle les retraité.es

- à signer massivement la pétition en ligne : <https://chng.it/6zJ8pdyWPM>
- à participer à l'action nationale du 3 décembre pour dire haut et fort :
 - Indexation pour tous, à minima sur l'inflation, au 1^{er} janvier 2025.
 - Rattrapage des pertes subies depuis 2017.
 - Pas de pension en-dessous du SMIC.
 - Revalorisation des pensions indexées sur le salaire moyen.

Rassemblement à Paris, métro Varennes
le 3 Décembre à 13h30